tifications inutiles. (Très bien ! très bien !)

M. Martin Nadaud. — La salle actuelle est trop petite.

M. de Cassagnac. — Si c'est la raison, il n'y a rien à dire.

M. le Président. — Depuis longtemps, on se préoccupe de donner au public des aménagements plus convenables;il faut lui permettre de communiquer plus facilement avec les représentants du peuple. (Très bien, très bien).

Le projet est adopté.

Un crédit de onze millions

L'ordre du jour appelle la discussion du projet tendant à l'ouverture d'un crédit de 11 millions comme conséquence de la suppression de la gestion du service des fourrages à l'entreprise.

La commission du budget conclut au rejet du crédit.

M. René Brice. — Dans un ordre du jour récent, la Chambre s'est prononcée pour le retour à la gestion directe,en matière de fourrages. La commission est donc en opposition avec le vote formel de la Chambre.

D'ailleurs, au lieu de produire une augmentation de dépenses, le système de la gestion directe doit produire une économie.

La demande de crédit n'est donc justifiée en aucune façon.

Dans beaucoup de départements, les syndicats de cultivateurs se préparent à prendre part aux adjudications qui se feront par voie de gestion directe. Veut-on les décourager,dès ce premier effort ?

Est-ce que la Chambre va revenir, aujourd'hui,sur son vote du 29 octobre? Je demande à la Chambre de voter un crédit de 4 millions qui ne sera qu'une avance sur les dépenses de l'année prochaine et c'est ainsi qu'elle pourra efficacement venir en aide à l'agriculture. (Très bien, très bien).

M. Cavaignac, rapporteur. — Le vote du 29 octobre est en contradiction avec d'autres décisions de la Chambre qui, à diverses reprises, s'est prononcée pour le système de l'entreprise.

Le ministre de la guerre ne pouvait s'engager dans la voie nouvelle qui lui était tracée, sans demander un crédit supplémentaire indispensable, pour racheter aux entrepreneurs les approvisionnements qu'ils ont faits.

M. Casimir Périer, de l'Aube, dit que la véritable question est l'intérêt de l'armée ,qui exige le maintien du système de l'entreprise.

M. Reille demande le système de la gestion directe,qui peut seul permettre aux officiers d'administration d'apprendre leur métier.

Le passage à la discussion des articles est adopté par 322 voix contre 208.

M. Brice demande que le crédit soit réduit à 4,000,000.

M. le Ministre de la guerre n'accepte pas le chiffre de 4,000,000.

L'amendement de M. Brice est adopté par 295 voix contre 225.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est également adopté par 312 voix contre 193.

La séance est levée.

LES COULOIRS
DE LA CHAMBRE

Paris, 15 décembre.

Calme plat, absolument plat, aujourd'hui, à la Chambre.

Pas mal de places videsdans la salle des séances, bon nombre de députés ayant déjà quitté Paris afin de profiter des vacances.

La question du sous-secrétariat aux colonies n'est pas encore tranchée. M. Sarlat, député de la Guadeloupe et ses collègues descolonies,qui s'étaient réunis et avaient,en principe,décidé d'interpeller, ont renoncé, le président du conseil leur ayant dit que le gouvernement n'avait pas encore délibéré à ce sujet,et qu'il ne le ferait que demain.

M. Tirard a également déclaré, qu'en ce qui concerne la politique à suivre à Madagascar, le *statu quo* serait maintenu et que le Parlement aurait carte blanche pour le continuer ou le modifier.

On prête à M. de Mahy l'intention de s'occuper d'une manière toute spéciale des questions coloniales et de laisser une grande latitude au vice-amiral Le Timbre, pour la direction des services de la marine.

D'autre part, on annonce que le nouveau ministre de la guerre n'a nullement l'intention de faire revenir, sous peu, les troupes de terre qui sont au Tonkin et confier à la marine seule la garde de ce pays.

En fondant le groupe républicain socialiste, MM. Boyer, Camélinat, Basly, Michelin et consorts, ont rédigé et signé un programme où naturellement figure la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais où on voit ensuite entre autres revendications :

Liberté individuelle;
Emancipation progressive de la femme ;
Liberté de penser ;
Nationalisation progressive de la propriété, etc.

* * *

Paris, 16 décembre, 7 h. 50. — La réduction du crédit à 4 millions n'a été adoptée aujourd'hui,à la Chambre que dans l'intérêt électoral.

Vu la proximité des élections senatoriales, on veut faire semblant d'économiser ; mais, le crédit étant insuffisant, le ministre de la guerre demandera un crédit supplémentaire indispensable, pour racheter aux entrepreneurs les approvisionnements qu'ils ont faits.

M. Casimir Périer, de l'Aube, dit que la véritable question est l'intérêt de l'armée ,qui exige le maintien du système de l'entreprise.

M. Reille demande le système de la gestion directe,qui peut seul permettre aux officiers d'administration d'apprendre leur métier.

Le passage à la discussion des articles est adopté par 322 voix contre 208.

M. Brice demande que le crédit soit réduit à 4,000,000.

M. le Ministre de la guerre n'accepte pas le chiffre de 4,000,000.

L'amendement de M. Brice est adopté par 295 voix contre 225.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est également adopté par 312 voix contre 193.

La séance est levée.

NOUVELLES DU JOUR

Prochaine installation du préfet de la Seine à l'Hôtel-de-Ville

Paris, 16 décembre, 10 h. 50.— On affirme que le gouvernement est décidé à installer incessamment le préfet de la Seine à l'Hôtel-de-Ville.

Un prochain discours de M. Tirard

Paris, 16 décembre, 10 h. 50. — On assure que le président du Conseil se propose de prononcer, à la distribution des récompenses des chambres syndicales du bâtiment, un important discours, où il exposera, plus particulièrement, la partie économique du programme gouvernemental.

M. Schnerb entendu par la commission d'enquête

Paris, 16 décembre.—La commission d'enquête a entendu M. Schnerb,ancien directeur de la sûreté générale, actuellement préfet de Meurthe-et-Moselle, au sujet des accusations formulées par M. Taillebois, relatives aux pensions des victimes du 2 décembre.

Il résulte de la déclaration de M. Schnerb, que le contrôle des pensions est extrêmement difficile.

Le projet de loi militaire au Parlement allemand. — Un discours du ministre de la guerre.

Berlin, 16 décembre. — Le Parlement allemand procède à la première délibération, concernant le projet de loi militaire.

Le ministre de la guerre motive le projet, en déclarant qu'il est absolument nécessaire de prolonger la durée du service dans le landwehr, jusqu'à l'âge de 45 ans et d'améliorer aussi l'armée, en organisant plus convenablement le landsturm.

Le général Bronsart de Schellendorff ajoute que l'on séparera, dans le landsturm, les hommes exercés des hommes non exercés.

Tous les orateurs, à l'exception de M. Bebel, député socialiste, se prononcent en faveur du projet et demandent le renvoi à une commission, qui est adopté par le Parlement.

Berlin, 16 décembre. — Voici d'après le *Moniteur de l'Empire*, le compte-rendu détaillé du discours prononcé par le ministre de la guerre :

« Le projet concorde parfaitement avec la phrase finale du discours du trône, disant que l'Empire, doit, avec l'aide de Dieu, devenir assez fort, pour affronter tranquillement tout danger.

»D'où vient le danger ? Nullement des dispositions belliqueuses des gouvernements alliés à la nation allemande, laquelle a toujours désiré la paix; mais, plutôt des attaques des autres nations.

» L'Empire est fort; il a des alliés; mais, à la guerre, la puissance d'une nation ne repose que sur sa propre force ; il faut être assez fort, pour être craint comme adversaire et désiré comme allié.

» Le projet, en discussion, a pour but l'augmentation du mérite de l'armée et le moyen de prolongation du service de la Landsturm.

» Cette prolongation a son mérite ; elle est parfaitement réalisable, grâce à la vigueur physique du peuple allemand, qui ne marchande pas sa force, pour se défendre contre l'ennemi. »

Le ministre fait ensuite l'exposé militaire technique de différentes questions;il termine, en exprimant le vœu que, le jour, où on sera obligé de mettre cette loi à exécution, soit aussi éloigné que possible.

» *Il faut tout préparer*, pour que, en cas d'une attaque coupable, l'armée allemande soit absolument prête à suivre la voie de la guerre, afin que ses étendards conduisent le peuple allemand à la victoire,comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour.»

L'instruction de l'affaire Aubertin

Paris, 16 décembre. — L'instruction relative à l'affaire Aubertin est sur le point d'être close.

M. Athalin a pris connaissance des différents papiers et lettres saisis chez Aubertin. La plupart sont des notes manuscrites, des brevets d'invention et une sorte de journal autobiographique.

Le juge d'instruction a entendu, entr'autres témoins, les concierges des maisons où Aubertin a habité; deux de ces concierges ont déclaré qu'ils avaient toujours regardé leur ancien locataire comme très exalté.

Mort de M. Charles Robert

Paris, 16 décembre. — M. Charles Robert, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres est mort.

M. Ch. Robert était né en 1812, à Bar-le-Duc.

En signe de deuil, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui devait tenir aujourd'hui sa réunion hebdomadaire, a levé la séance après la lecture du procès-verbal.

Assemblée régionale de l'œuvre des Cercles Catholiques, à Toulouse

L'*Univers* publie la dépêche suivante :

« Toulouse, 16 décembre, 1887. — Hier, ouverture de l'assemblée régionale de l'œuvre des Cercles catholiques ouvriers, sous la présidence de MM. de la Guillonnière,Harmel,de Marolles et de Carrière.

» Les réunions ont été nombreuses et très suivies. On y a entendu des rapports intéressants sur les nouvelles fondations de cercles, les syndicats agricoles, les confréries de campagne et les associations professionnelles.

» On attend M. de Mun samedi. » DE MAROLLES. »

L'état du kronprinz

De San Remo on télégraphie au *Temps* : que le docteur Howell a déclaré qu'il se pouvait que le Dr Mackenzie prit le parti d'extirper la nouvelle excroissance comme il a fait déjà des premières,— en élargissant en même temps,les voies nécessaires à la respiration.

Mais cette nouvelle extirpation pourrait bien hâter l'opération de la tracheotome,attendu qu'elle provoque une irritation temporaire.

Des excroissances d'un développement si rapide restent parfois stationnaires, pendant quelque temps et diminuent ensuite ainsi qu'on la constaté plus d'une fois dans le cours de la maladie du Kronprinz.

La révolution en Bulgarie

Belgrade, 16 décembre. — Une insurrection a éclaté à Sofia. Les insurgés ont incendié une partie de la ville.

La lutte scolaire

On lit dans le *Soleil du Midi*, organe catholique de Marseille :

« Le fait est officiellement constaté ; les écoles municipales, les écoles athées ont subi, dans le dernier exercice et dans notre ville, une diminution de 7,286 élèves, gagnés par les écoles chrétiennes.

» Et nos conseillers de toute nuance, opportunistes ou radicaux, ont dû reconnaître que la diminution d'élèves est constante depuis la laïcisation, depuis l'enlèvement des emblèmes religieux.

» Malgré les folles dépenses scolaires ;

» Malgré les avantages considérables au point de vue matériel ;

» Malgré l'ostracisme refusant aux parents pauvres qui ne veulent pas de l'école laïque les secours de la charité officielle ;

» Malgré la pression odieuse exercée sur les employés de l'Etat ;

» Malgré toutes les manœuvres de nos adversaires, les écoles athées sont en baisse et le peuple témoigne chaque jour, de sa répulsion pour elles.

» Quelle récompense, dans ces résultats, pour tous ceux qui ont soutenu jusqu'à ce jour les écoles libres!

» Quel encouragement à persérérer dans une lutte qui d'après le témoignage de nos adversaires, est déjà une victoire ! »

Et quelle leçon pour les laïcisateurs, s'ils se laissaient moins guider par leur haine aveugle.

Des lettres autographes de l'Empereur d'Autriche et de la reine d'Angleterre à Léon XIII.

L'*Univers* a reçu, de Rome, la dépêche suivante:

« Rome, 16 décembre, 1 h. 05 du soir.

» Le Pape a reçu aujourd'hui le prince Lichtenstein qui, au nom de l'empereur d'Autriche, a présenté une lettre autographe de son souverain avec un crucifix orné de pierreries et, au nom de l'archiduc Rodolphe, un superbe reliquaire du quinzième siècle, ayant la forme d'un livre.

» L'audience a dure environ quarante minutes. Le prince, qui est de haute stature avec un grand air de jeunesse, est arrivé en voiture de gala avec l'ambassadeur, M. Paar.

» Dans une seconde voiture étaient les deux attachés, tous en grand uniforme.

» Les gardes suisses, les gardes palatins,et les gendarmes étaient en tenue de gala.

» Demain, le duc de Norfolk sera reçu avec le même cérémonial. Au nom de la reine d'Angleterre, il remettra une lettre autographe et une Bible précieuse. »

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(Reproduction interdite)

ROUBAIX-TOURCOING, 17 décembre 1887.

La reprise que nous signalions dans notre dernier bulletin s'est plutôt encore accentuée cette semaine. La fabrique et le commerce de laines en ont subi l'heureuse influence : la première est bien pourvue d'ordres, pour le négoce des matières la hausse des cours peut être maintenant considérée comme un fait accompli. En résumé la situation est actuellement aussi bonne que possible.

Tissus. — Nous croyons savoir que la fabrique a reçu, cette semaine, des ordres très importants de l'Angleterre en tous genres d'articles, draperies, fantaisies, etc., dans des conditions de prix assez favorables pour le producteur.

Laines brutes. — On a vu quelle activité n'a cesse de régner à Londres durant la série de ventes qui vient de se terminer.

C'est la consommation qui a le plus largement opéré ; vieilles et nouvelles laines ont été enlevées avec entrain et à des prix relativement élevés : ainsi on produisait ce que nous appelons ici le peigné d'industrie en moyenne à 6 francs. Les acheteurs de notre centre ont participé, pour leur part, au mouvement.

A Anvers, on constate un courant normal d'affaires avec une avance de 7 1|2 à 10 centimes sur les cours de la dernière vente. Le stock s'épuise et il n'arrive guère maintenant, de la nouvelle tonte que quelques balles d'échantillons. Un marché à terme est en voie d'élaboration à Anvers : nous signalons simplement le fait, nous réservant de revenir plus longuement sur cette fâcheuse tendance à introduire le jeu dans les opérations en laines.

Au Hâvre les existences étant assez réduites, le chiffre d'affaires se trouve nécessairement limité.

Le marche des laines brutes, à Paris, se ressent de l'amélioration générale : les cours des plys ont progressé.

Dans nos ventes publiques tenues cette semaine, les écarts de triage et de peignage ont obtenu des prix en faveur des acheteurs. Nous avons remarque, entr'autres, un assez fort lot adjugé à 1,05, limite relativement élevee pour ces sortes de marchandises.

Peignés. — La demande est toujours fort active et il se traite beaucoup d'affaires en tous les genres de peignés, spécialement en laines fines. La fabrique de Roubaix et surtout la bonneterie de la place et de l'étranger s'approvisionnent largement. Il est à remarquer que les ordres de reassortiments reçus par la bonneterie sont presque aussi importants que les commissions primitives, car il y avait, à l'époque où elles ont été remises, une indécision qui a fait place maintenant à une plus grande confiance en l'avenir.

Cette confiance est-elle justifiée?

Au dire des négociants les plus sérieux, les existences actuelles sont les moins importantes de toutes celles relevées à la fin des quatre dernières années. En 1886 la production avait été beaucoup plus forte, les peignages n'avaient pas cessé de travailler jour et nuit, taudis que, depuis trois mois, le travail de nuit est suspendu : 1886 nous avait laissé un stock important à réaliser. Malgré une situation d'affaires longtemps hésitante, le reliquat de 1886 et la production de 1887 sont, à l'heure présente, presqu'entièrement absorbés, ce qui prouve combien la consommation a été importante cette année.

Les prix des peignés ont gagné 8 à 10 0|0 depuis 15 jours. On cote les Buenos-Ayres : genres à bonneterie, 4,80 à 5,10 suivant régularité, propreté et finesse ; qualités pour fabrique 5,35 à 5,50.

Les petits peignés d'Australie peuvent être assimilés, comme cours, aux Buenos-Ayres; les genres courants pour fabrique se paient 5,75 à 6 fr. et au-dessus, suivant qualité et nature de laine.

Les croisés se ressentent de la fermeté des laines fines ; il y a peu de stock et la demande pour ces genres montre plus d'activité.

Les peignés communs ont obtenu aussi une légère avance.

Nous sommes forcés, dans nos cotations,de nous attacher d'une façon presque exclusive aux peignés d'un genre quasi classique tels que les Buenos-Ayres et les Australie. Pour les laines des autres provenances il serait difficile, sinon impossible, de donner des cours certains, les prix variant suivant les détenteurs en raison du triage de la laine qui ne peut être partout uniforme : ainsi la prime de croisés de telle maison n'équivaudra qu'au n° 1 de telle autre maison. C'est pour cette raison que, dans nos bulletins, nous devons indiquer plutôt une tendance qu'une côte certaine pour tous peignés autres que les mérinos.

Blousses.— Les blousses fines ont suivi le mouvement général et ont obtenu, ces derniers jours, une avance de 25 centimes.

Déchets. — Les ventes publiques qui ont eu lieu cette semaine sur nos places ont donné des résultats très favorables pour les vendeurs et doivent engager les fabricants à entrer franchement dans la voie des enchères publiques pour l'écoulement de leurs sous-produits.

Les déchets, et principalement ceux portant des marques connues, se sont enlevés avec entrain et ont obtenu des prix plus élevés qu'à la vente précédente. Certains genres ont été surtout favorisés, entr'autres les mèches mérinos qui ont atteint une plus-value de 25 à 30 centimes. On a vendu les corons mérinos écrus de 4 fr.75 à 4 fr.90, les couleurs de 3 fr. 85 à 3 fr. 95, les tisserands et durs mérinos écrus de 4 fr. 05 à 4 fr. 20. Le commerce étranger est venu, comme de coutume, s'approvisionner dans une assez large mesure.

Soies. — En somme, grande impression de soulagement, affaires plus actives et tendant à le devenir davantage, telle est l'allure du marché.

Les prix ne montrent pas nettement l'amélioration dont ils ont profité, après une période de faiblesse de trois mois.

On a encore vu quelques trainards disposés à vendre aux anciens cours. En résume, on peut constater sur les soies d'Europe un raffermissement général qui, pour certains articles, s'est déjà traduit par une hausse de 0,50 à 1 fr.

Laines

ANVERS, 16 décembre.

Il a été vendu 121 balles de laine de La Plata, suint.

LE HAVRE, 17 décembre, 9 h. 49 matin.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy)

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 333 balles de laine du Chili.

Ventes : 31 balles de La Plata; 89 b. de Rio-Grande; 349 b. de Russie ; 138 b. d'Espagne. Prix sans changement.

Stock : 1,947 balles de Buenos-Ayres ; 1,203 b. de Montevideo ; 65 b. de Rio Grande ; 762 b. du Chili ; 1,619 b. d'Algérie ; 6,444 b. d'Espagne ; 5,948 b. de Russie ; 84 b. de Salonique ; 451 b. de Smyrne ; 125 b. des Indes et 304 b. de poils de chameaux.

MARSEILLE, 15 décembre.

On a vendu 750 balles de laine Angora B, de fr. 107.50 à 112.50.

LIVERPOOL, 16 décembre.

Arrivages depuis la dernière série 10.064 balles ; anciennes existences tenues par importateurs 1.650 b.; anciennes existences en secondes mains 2.000 b.; total 13.714 b.

Malgré tous les efforts des détenteurs pour obtenir une hausse côtable, les cours des laines indigènes restent à peu près tels quels, mais la position du marché est décidément plus favorable.

Ici nous avons un bon courant d'affaires à enregistrer en provenances étrangères, et les prix payés accusent souvent une petite avance sur ceux des encheres.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous donnons, plus loin,le compte-rendu sommaire de la séance tenue, hier, par le Conseil municipal. On a commencé la discussion du budget :

Les prévisions de recettes s'élèvent à 4.013 907,45.

Les prévisions de dépenses sont de 4.003,110,25.

Le rapporteur, M. G. Heyndrickx, a constaté, non sans raison, que ces prévisions sont établies avec la plus scrupuleuse sagesse. Les recettes paraissent devoir être notablement dépassées. Quant aux dépenses extraordinaires, elles subissent une augmentation de 300,000 francs,dont on trouvera les motifs dans le rapport. « La situation est très saine, a dit M. Heyndrickx, elle nous a permis de faire face, sans peine,à l'accroissement des dépenses ordinaires et extraordinaires ; nous n'avons pas été obligés pour cela d'escompter la marche ascensionnelle des véritables éléments du rapport. »

Au cours de la discussion du budget — discussion qui sera continuée dans une prochaine séance — des observations ont été presentées sur le balayage, la voirie, l'abattoir, etc., par MM. le docteur Carrette, Paul Dazin, Alfred Louage, Roche, Buisine. Les membres de l'administration y ont repondu. A propos des crédits de police, M. Alfred Reboux,constatant les vols de plus en plus nombreux, qui se commettent, et l'impunité dont bénéficient trop souvent les malfaiteurs, a demandé que le service de la sûreté soit renforcé. Le même membre, tout en rendant hommage au dévouement des pompiers, a déposé un vœu pour la mise à l'étude d'un projet de reorganisation du corps, sur les bases suivantes : Maintien des pompiers volontaires ; adjonction de trente pompiers, payés à l'année, pour des postes permanents dans divers quartiers. Ces hommes pourraient être assermentés et utilises pour les services d'ordre. M. Paul Wattine a rappele le vote récent, par lequel le Conseil a decidé que de nouveaux avantages seraient faits aux pompiers volontaires ; l'honorable adjoint attend d'heureux effets de cette réforme. La proposition de M. Alfred Reboux a été renvoyée aux commissions compétentes, qui devront suivre de près l'expérience tentée,en ce moment,à Tourcoing,dans le même ordre d'idées.

Nous indiquons,au compte-rendu, diverses propositions ou voeux déposes par MM. le docteur Carette, Fauvarque, Cordonnier, Henri Buisine.

M. Carrette voudrait que, pendant le mois de janvier prochain, on organise un service spécial pour la distribution des cartes et des imprimés, de façon à entraver le moins possible le service des correspondances.

M. Fauvarque, justement ému des nombreux accidents survenus ces jours-ci, demande à l'administration de faire mieux éclairer les ponts du canal.

M. le Maire a promis de s'occuper de la question et d'en saisir l'administration des ponts et chaussées,dont l'assentiment est nécessaire.

Un vœu de M. Henri Buisine pour la création à Roubaix de l'œuvre de l'hospitalité de nuit sera examiné par les 2e et 1re commissions.

M. Louis Cordonnier a déposé un projet de caisse de retraites pour les ouvriers roubaisiens.

Ce projet a été renvoyé à l'étude des commissions.

La fête de lundi. — La section roubaisienne des *Prévoyants de l'Avenir* donnera,lundi prochain, une grande fête à l'Hippodrome.

Nous avons maintes fois parlé de cette société,nous avons expliqué au public quels services elle était appelée à lui rendre. Jusqu'à présent, il existait des caisses de secours mutuels et des caisses de retraite, mais il n'y avait aucune société établie sur les bases des *Prévoyants de l'Avenir*. Celle-ci a maintenant sept années d'existence et elle compte déjà 45.000 adhérents lesquels—après avoir versé un franc par mois pendant vingt ans — jouiront, non pas d'un secours, mais bien d'une rente annuelle,d'une retraite,qui sera probablement de 300 à 350 fr.Le capital des *Prévoyants de l'Avenir* s'élève à 1.200.000 francs, consistant en rentes sur l'Etat.

C'est pour répandre dans le public les notions de cette Société que la section roubaisienne des *Prévoyants de l'Avenir* organise, pour le lundi 19 décembre, à l'Hippodrome, un concert-conference pour lequel elle s'est acquis de précieux concours. Qu'il nous suffise, dès à présent,de citer Mlle Salembier, MM. Koszul, Meyer, Minssart, le *Choral Nadaud*, la *Fanfare Delattre*, la *Bohême artistique*. Nous ferons connaître ultérieurement les autres noms.

Nous ne pouvons qu'encourager cette œuvre philanthropique, si estimable à tous les points de vue, et nous ne saurions trop engager nos concitoyens à lui prêter leur appui moral, en assistant à cette fête de bienfaisance. Nous savons d'avance, dans une cité aussi bien douée et aussi généreuse que la nôtre, qu'il suffit de lui faire appel pour obtenir des résultats magnifiques. La bienfaisance, telle que nous devons la comprendre ici,ne répond pas à des besoins immédiats, mais à des nécessités futures, et de plus,elle est mutuelle, puisque tous ceux qui y apportent leur coopération, en sont les seuls bénéficiaires, les seuls à en recueillir les fruits. Elle assure, en outre, des fonds garantis, destinés, pour les sociétaires et,après eux, à parer de plus en plus aux besoins qui assaillent les travailleurs au déclin de leur carrière, fonds complètement à l'abri des vicissitudes, puisqu'ils reposent sur la force nationale, sur le crédit de l'Etat.

On peut, dès maintenant, se procurer des cachets chez M. Jubé, 16, rue de la Gare ; au café du Globe, Grande-Rue, 84 ; chez Mlle Quint, Grande-Place ; Mme Honore Fournier,Grande-Rue; au *Sans-Souci*, rue du Collège ; chez M. Lessée, 36, rue Colbert, et dans les débits de tabac.

Nota. — Les sociétaires de la 127e section, qui ont bien voulu accepter de remplir les fonctions de commissaires à la fête-conférence, sont invités à se réunir à l'Hippodrome, dimanche matin, à 10 heures.

Les sociétaires,qui n'auraient pu se faire inscrire pour ces fonctions à la dernière convocation, sont également invités à se rendre au même endroit, à l'heure indiquée.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing. — Sur l'initiative de son vice-président, la commission admnistrative, dans sa séance de vendredi 16 décembre, a renouvelé les pouvoirs de son honorable président M. P. Devillars, pour une nouvelle période de trois années.

Nous félicitons bien vivement Messieurs les membres de la commission, de la détermination qu'ils viennent de prendre. La Société Artistique marche,chaque année,à des succès nouveaux : Outre les Salons annuels, nos lecteurs ont présentes à l'esprit,les diverses expositions d'arts decoratifs, l'exposition rétrospective, l'exposition de la section florale,qui toutes ont su rallier l'approbation des personnes compétentes, et des amateurs si nombreux dans notre région.

Le passé nous répond de l'avenir; sous la direction de M. P. Devillars, dont les preuves de bonne administration, dans les deux dernières années, sont faites,la Société artistique continuera à justifier les espérances de nos nombreux concitoyens qui ont eu foi en elle et en son avenir.

Chronique du bien. — Hier soir, M. A. D..., en faisant le trajet de Tourcoing à Roubaix,donna, en paiement de son cachet,une pièce d'or de 10 fr. que l'obscurité lui avait fait prendre pour une pièce de 0,50 c.

Il ne s'est aperçu de sa méprise qu'une heure après, et, en faisant sa réclamation, il constata avec plaisir, que le contrôleur Detailleur avait déjà remis le louis au bureau.

Un accident s'est produit, samedi matin, vers neuf heures, boulevard de la République ; une manœuvre d'ouvrier zingueur, Julien Dubois, âgé de quinze ans, est tombé d'une nochère, d'une hauteur de huit à neuf mètres, et s'est fracturé la jambe droite.

Après avoir reçu les premiers soins, l'enfant a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Deux commencements d'incendie. — Samedi, à quatre heures un quart, du matin, le feu s'est déclaré dans un grenier à paille sis au-dessus des écuries de la maison Valentin et Dessauvages, rue Blanchemaille.

Le personnel de la maison sauva d'abord les douze chevaux, qui se trouvaient dans l'écurie; ce ne fut pas sans peine, car il fallut bander les yeux aux animaux épouvantés par les flammes.

Heureusement les voisins et les domestiques de la maison eurent vite raison, avec quelques seaux d'eau, de ce commencement d'incendie.

M. Accolas, commissaire du quartier Saint-Vincent-de-Paul arriva des premiers rue de Blanchemaille. Il était accompagné de la pompe du poste dirigée par M. Willem, pompier, mais il ne fut pas nécessaire de faire fonctionner l'appareil.

Les dégâts consistent en quelques bottes de paille brûlées. Il y a assurance.

L'autre commencement d'incendie s'est produit vendredi, à sept heures du soir, chez M. Arthur Deneufcourt, rue du Général-Chanzy, cour Desquienes.

Le feu s'est communiqué au plancher, par une fissure de la cheminée : il a atteint un coffre contenant du linge, et l'a complètement détruit.

Les voisins, là aussi, sont venus en aide et ont empêché le feu de se propager.

La cause doit être celle-ci ; vers deux heures de l'après-midi, un ramoneur avait balayé la cheminée ; puis, afin de faire tomber la poussière, il avait introduit, par l'orifice extérieur, une brassée de fagots allumés. On suppose que c'est par-là que le feu s'est communiqué au plancher.

M. Delneufcourt n'est pas assuré.

Wasquehal. — Dimanche dernier, la fanfare municipale, à l'occasion de la Sainte-Cécile, s'est fait entendre pendant la messe de dix heures; sous l'habile direction de son chef, M. Ch. Delestraint, elle a joué, avec beaucoup d'art,quatre morceaux, de nuances très diverses, et d'une exécution difficile :

La fantaisie sur le *Freyschütz*, de Weber,arrangée par Coularier ; le *Sommeil de la Muette de Portici*, d'Auber ; la *Marche des Druides*, de Paul Delisse et un allegro militaire, *Souvenir de Doullens*, composé par G. Delestraint.

Après la messe, la musique s'est rendue chez M. Droulers, maire, président d'honneur de la fanfare, à qui elle a rendu les honneurs,en jouant une sérénade ; ensuite,la société est rentrée au local et là, sous la direction de M. Dillies, sous-chef, la fanfare a donné une sérénade à M. Delestraint; M. Delesalle, président, lui a remis un magnifique objet d'art en reconnaissance du dévouement qu'il a toujours prodigué à la fanfare.

A trois heures, un banquet de cent dix couverts réunissait, dans la salle des répétitions, toute la société et un nombre de membres honoraires.

La gaieté la plus parfaite n'a cessé d'agrémenter cette reunion.

Au café, M. Droulers, l'estimable maire de la commune, a porté un toast à M. Delesalle, le nouveau président, au Conseil municipal et à tous les membres honoraires et actifs de la fanfare.

Cette fête s'est terminée par une soirée charmante : Musiques,romances et chansonnettes ont tenu l'auditoire jusque neuf heures; tout le monde s'est séparé, en emportant le meilleur souvenir de la journée.

Leers. — Foule énorme, dans la vaste salle du nouveau patronage de Leers, dimanche dernier.

Les membres honoraires s'étaient donné rendez-vous à cette soirée, qui a obtenu un succès, dont on se souviendra *longtemps dans la commune*.

Le talent que M. De Verly a deployé comme prestidigitateur était d'ailleurs digne des éloges les plus sincères.

Les tours de cartes, de chapeau, ont été exécutés par lui, avec une adresse, un dextérité, et en même temps avec une aisance véritablement remarquables.

De très belles projections ont été présentées et nous pouvons dire que jamais jusqu'à présent, soirée plus attrayante n'a été donnée à Leers : les félicitations les plus chaleureuses doivent être adressées à son organisateur, M. l'abbé H. Berlemont qui a deployé un zèle intelligent et dévoué.

Willems. — On nous écrit :

« La musique municipale de cette commune célébrait, lundi dernier, la fête de Ste-Cécile, et exécutait, pendant la messe de onze heures, une fantaisie sur la *Sultane des Indes* et une ouverture *Thèbes* de M. Broutin,leur chef.

» A l'issue de la messe, a eu lieu une promenade dans les principales rues de la commune; puis a commencé le banquet offert aux membres honoraires. Inutile de dire qu'il a été très gai ; au dessert, M. le président, après avoir remercié Messieurs les invités, a proposé un toast à M. Louis Montagne, directeur de l'Académie de Tourcoing, qui a dirigé la société de musique pendant près de vingt ans.

»Des toasts ont ensuite été portés à la santé de M. le président, de M. le maire, de MM. les conseillers municipaux, et du nouveau chef M. Broutin de Roubaix.

» Plusieurs chanteurs se sont fait entendre, M. Cocheteux, chanteur comique de Roubaix, a beaucoup contribué au succès et a provoqué, par ses chansonnettes, une explosion de bravos et de rappels.

» On a surtout applaudi le *Jugement de madame Rosalie du bout du pont*,le *candidat à courtes manches*, le *canard marseillais*, le *camarade La Poussière*, etc., etc.

» Nous adressons volontiers de chaleureuses félicitations à cet excellent chanteur et nous espérons qu'il voudra bien encore prêter son excellent concours à la société.

» La fête, qui s'est passée d'une façon tout à fait amicale, s'est terminée vers minuit.»

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de remettage, à l'usage des cuvriers rentreurs, cour de l'Hôtel des Pompiers, tous les dimanches, à 10 h. du matin. Maître rentreur, M. Delplanque.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,55 ; Blanc, 3 livres, 0,50 Ménage, 4 livres, 0,55

Mouvement du canal de Roubaix — Bateaux arrivés : *Le Tonkin*, pulpes, venant de Corbeilm ; *Général Négrier*, mais, id. Dunkerque ; *Neptune*, mais, id. Dunkerque ; *Le Géant*, pulpes, id. Quesnoy ; *La Cathédrale*, bois, id. Calais ; *Axona*, houille id. Violaines; *Le Champion*, houille, id. Beuvry; *Le Gustave*, houille, id. Beuvry, *Le Colonel*, pétrole, id. Dunkerque.

Cartes de visites pour nouvel an, ivoire, bristol, deuil, imprimerie du *Journal de Roubaix* voir prix 4e page.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du *Journal de Roubaix*, des bons de commande qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

TOURCOING

Elections du Tribunal de Commerce
DE TOURCOING

Scrutin du 18 décembre 1887

L'élection du 4 décembre 1887 n'ayant pas donné la majorité prescrite par la loi, le scrutin de ballottage a été fixé par arrêté préfectoral, en date du 20 octobre 1887, au dimanche 18 décembre 1887.

Le bureau de vote pour les deux cantons de Tourcoing est établi à la Mairie de Tourcoing ; le scrutin s'ouvrira à 10 heures du matin et sera fermé à 4 heures du soir.

Sont candidats :

Aux fonctions de Président :

MM. JULES DESURMONT, ancien juge.

Aux fonctions de Juges :

MM. AL. DELETOMBE, juge-suppléant, sortant d'exercice ;
ED. SIX, juge-suppléant.

Aux fonctions de Juges-Suppléants :

MM. DENIS FRYS, juge-suppléant, sortant d'exercice ;
CH. POLLET-CAULLIEZ, négociant à Tourcoing.

FEUILLETON DU 18 DÉCEMBRE. — 97

LE
SECRET DU SQUELETTE

PAR GEORGES PRADEL

TROISIÈME PARTIE
POMPONNE

IV
Grévistes allemands

— Bien ! bien ! Trégan !... Je sais bien que je puis compter sur vous et aussi sur d'autres...

Le contre-maître se gratta l'oreille.

— Si j'osais, dit-il timidement.

— Si vous osiez quoi ? Trégan ?...

— Donner... non pas un conseil... je ne me permettrais point, mais un avis à mon directeur.

— Que voulez-vous dire, mon vieux compagnon ?...

Le père Trégan prit son courage à deux mains...

— Eh bien ! à votre place, monsieur le directeur, je partirais... je les laisserai se débrouiller... je prendrais le prochain train avec ma femme et les petits !... Et je les laisserais se débrouiller tout seuls !... Et ils seraient joliment attrapés je vous prie de le croire...

M. Rouvray secoua énergiquement la tête.

— Jamais !... s'écria-t-il, abandonner mon poste, ce serait une lâcheté... Oh ! si je pouvais...si j'avais le temps de mettre ma femme et mes enfants, à l'abri... oui, je le ferais... Mais jamais Germaine ne voudra me laisser derrière elle.

— C'est que Mme Rouvray, fit Trégan, est une vraie femme du bon Dieu tout de même. Mettez pour lors que je n'ai rien dit, Monsieur le directeur... Si la bombe éclate,ce que je crains, s'il y a du monde contre vous, il y en aura pour,il faut l'espérer, et chacun fera de son mieux.

— Ainsi, reprit le directeur en s'animant, ils refuseront le travail,et ensuite...Vous avez entendu leurs projets ?

Le contre maître haussa les épaules.

— Votre caisse,on prétend qu'il y a de l'argent dedans, que cet argent appartient aux ouvriers...En outre de même qu'à Sarmain il y a ici un stock considérable de charbon que...

— Que je ne puis parvenir à écouler...Mais qui devrait témoigner de ma bonne volonté à l'égard des ouvriers,puisque malgré un approvisionnement énorme,je continue à les faire travailler.

— Est-ce qu'ils comprennent ça /...On leur raconte que quand les stocks seront détruits, il faudra travailler davantage... et qu'alors, on sera obligé d'accepter les conditions des ouvriers.,. Leur faire comprendre la vérité, est-ce possible !...

— Ah ! je le sais, s'écria avec douleur M. Rouvray, on les affole. Ils sont condamnés ! un dur travail, et on vient leur promettre le bien-être et la richesse !... Comment les malheureux ne se laisseraient-ils pas tenter. Enfin, résumons-nous Trégan... je reste ici... Cela ne m'empêchera point de prend